



Électrifié une cloture chez soi

Par **lozep**, le **14/06/2009** à **19:19**

Bonjour,

voila je viens de subir une tentative de cambriolage j'ai porté plainte mais apparemment il n'y aura pas de suivit.

ma question est la suivante je voudrais afin d'éviter de nouvelles récidives électrifiés ma cloture ainsi que mon batiment je voudrais savoir si cela mais possible je ne suis que locataire j'habite dans une maison appartenant au CIL .

si oui comment dois je m'y prendre .

pour info c'est la seconde fois que je subit une infraction et je commence non seulement à mon sentir en insécurité et je crois que ca suffit.

merci d'avoir bien voulu me lire et me répondre.

bien cordialement à vous

mme LOZe